

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL
DU 7 Décembre 2023**

Département de l'Ardèche - Arrondissement de Tournon-sur-Rhône

Délibération N° 32 – 2024

**OBJET : AUTORISATION DE MANDATEMENT DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT
AVANT VOTE DU BUDGET 2025**

L'an deux mille vingt-quatre, le 12 décembre à dix-huit heures trente, le Comité du Syndicat dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à **Châteauneuf-de-Vernoux**, sous la présidence de **Christian ALIBERT, Président**.

Nombre de membres en exercice : **56**

Nombre de membres présents : **31**

Qui ont pris part au vote : **37**

Date de convocation du Comité : **28 Novembre 2024**

Etaient présents : SEIGNOBOS Éric, TAKES Karine, RIAILLON Jean, BASSET Fabrice, BONNEFOY Philippe, MOUNIER Maxence, ALIBERT Christian (Pouvoir de PICCOTTI Bernard), MACHISSOT Ginette, BOUVIER Gilbert, TRACOL Germaine, BSERENI Stella (Pouvoir de MORFIN Magali), LA RUSSA Gilbert (Pouvoir de REYNAUD Régis), CIMAZ Michel, LYONNAIS Patrice, MATHIEU Clémence, DURAND Gilles, PEYROUSE-VETTER Roselyne, CLAVERIE Jean-Yves, MORIN-PATÉ Édith, CHAMBON Ghislaine, PRALY Thérèse, LEBRE Gilles (Pouvoir de BRUN Gilles), CHABOUD Stéphane, DIETRICH David (Pouvoir de SIMON Anne), GOUMAT Laetitia, TOURTET Lysiane, CHAREYRON André, GIBAUD Philippe, DEFAIVRE Claude (Pouvoir de COULMONT Hervé), FRECHET Marcel, de TRUCHIS Michel

Etaient excusés : MORFIN Magali (Pouvoir à BSERENI Stella), MIZZI Michel, JUGE Hubert, ALLEMAND Bertille, BADART Christine, GINE Bernard, DARNAUD Mathieu, PICCOTTI Bernard (Pouvoir à ALIBERT Christian), REYNAUD Régis (Pouvoir à LA RUSSA Gilbert), BOUCHARDON Benoit, BRUN Gilles (Pouvoir à LEBRE Gilles), SIMON Anne (pouvoir à Mr DIETRICH David), COULMONT Hervé (Pouvoir à DEFAIVRE Claude), POMMARET Patrice,

Etaient absents : DROGUET Xavier, LAFAGE Stéphane, LEBRAT Jérôme, DELOCHE Michel, CHARRETTE Joël, THOMAS Christophe, GERLAND Brice, LE GALL Matthieu, BRERO Laurent, TERROT-DONTENWILL Anne, RICOU-CHARLES Yvan

Secrétaire de séance : KATES Karine

Délibération N° 32 – 2024

OBJET : AUTORISATION DE MANDATEMENT DES DEPENSES D’INVESTISSEMENT
AVANT VOTE DU BUDGET 2025

LE RAPPORTEUR : Madame BSERENI Stella, Vice-Présidente.

Selon les dispositions de l'article L1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, « dans le cas où le budget d'une collectivité territoriale n'a pas été adopté avant le 1^{er} janvier de l'exercice auquel il s'applique, l'exécutif de la collectivité territoriale est en droit, jusqu'à l'adoption de ce budget, de mettre en recouvrement les recettes et d'engager, de liquider et de mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente. Il est en, droit de mandater les dépenses afférentes au remboursement en capital des annuités de la dette venant à échéance avant le vote du budget. En outre, jusqu'à l'adoption du budget, ou jusqu'au 15 avril, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette. L'autorisation mentionnée à l'alinéa ci-dessus précise le montant et l'affectation des crédits. »

DELIBERATION :

Le Comité Syndical, ouï son rapporteur, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

-autorise le Président, dans l'attente du vote du budget 2025, à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissements dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2024, selon le détail suivant :

Chapitre	Article	BP 2024 hors RAR	Limite des crédits avant vote BP 2025
20	2031 - Frais d'études	178 500.00 €	44 625.00 €
Total Immobilisations incorporelles		178 500.00 €	44 625.00 €
21	2111 - Terrains nus	100 000.00 €	25 000.00 €
21	2183 - Matériel de Bureau et Informa	5 000.00 €	1 250.00 €
21	2184 - Mobilier	5 000.00 €	1 250.00 €
21	21531 - Réseaux d'adduction d'eau	760 000.00 €	190 000.00 €
Total Immobilisations corporelles		870 000.00 €	217 500.00 €
23	2315 - Travaux en cours	3 560 000.00 €	890 000.00 €
Total Immobilisations en cours		3 560 000.00 €	890 000.00 €
Total disponible avant vote du budget 2025			1 152 125.00 €

Ainsi fait et délibérés les, jours, mois et an susdits.
Certifié conforme au registre des délibérations.

Le Président,
Christian ALIBERT

